

# INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Si votre enfant fréquente déjà l'école, il est automatiquement inscrit.

Si votre enfant entre en septembre en maternelle (enfants nés en 2023 ), ou s'il est déjà scolarisé dans une autre école cette année, les inscriptions se feront à l'école de Blévy.

- Vendredi 10 avril de 10 h à 12h et de 14h à 16h30
- Vendredi 5 juin de 10h à 12h et de 14h à 16h30

Pour les enfants scolarisés pour la première fois, vous devez présenter les documents suivants:

- le livret de famille
- le carnet de santé attestant que l'enfant a bien subi les vaccinations obligatoires
- Un justificatif de domicile (l'enfant doit résider sur les communes de Maillebois, Blévy ou Dampierre sous Blévy)

Pour les enfants déjà scolarisés ailleurs:

- le livret de famille
- le carnet de santé (vaccinations obligatoires)
- un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école précédente

Vous pouvez contacter l'école à l'adresse suivante :

[ec-prim-maillebois-28.ac-orleans-tours.fr](http://ec-prim-maillebois-28.ac-orleans-tours.fr)

Sophie BAELEN, directrice